



COMMISSION SPORTIVE

**SAISON
2023-2024**





Bonjour, UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE:

CHAMPIONNATS SENIORS

Pour les catégories PRM-D2M et PRF vous avez reçu les calendriers.

- Début du championnat :

- PRF : 1 octobre 2023
- PRM-DM2-DM3 : le 8 octobre 2023.

Veillez transmettre les dates, heures et lieux des rencontres par mail à la sportive (sportivecd06@gmail.com).

Si vous voulez *modifier des rencontres, il faudra faire des demandes de dérogations.*

Pensez à les valider ou les refuser le plus rapidement possible.

S'il y a un litige, c'est la commission sportive qui gèrera en relation avec les clubs concernés.

Le championnat LOISIRS commencera le **12 novembre 2023.**





CHAMPIONNATS DE JEUNES

Pour les catégories U20M - U17M - 18F, nous vous demandons de privilégier la programmation des matchs LE DIMANCHE MATIN ou EN DEBUT D'APRES MIDI par rapport à vos disponibilités de salle

Vous pouvez aussi programmer les rencontre U15 M - U15F le dimanche matin sans demande de dérogation. (MAIS PAS A 08H30)

Pour les catégories U11M - U11F ainsi que les U13M - U13F, vous pouvez programmer les rencontres le samedi matin à partir de 10H sans demande de dérogation.

Les championnats commenceront selon les catégories le week-end du **7 et 8 octobre.**

Les championnats débutants U13M-U13F et U11M-U11F débiteront le **11 novembre.**





En ce qui concerne les catégories U13M et U15M

La formule des championnats change avec une phase brassage sur trois journées en aller simple puis un championnat qui débutera le 11 novembre.

Concernant la catégorie U11M engagée en excellence **championnat direct qui débutera le 07 octobre 2023.**

Pour les autres engagements en U11M :

Brassage en trois ou cinq journées en matchs aller simple.

Les deux premières journées se joueront le 7 octobre sur un même site

(à voir selon les engagements)





Pour les U15F- U13F ET U11F :

Brassage sur trois journées en matchs aller simple puis début des championnats le 11 novembre.

Les catégories U11F et U11M « débutants » pas de changement comme la saison passée.





En ce qui concerne les CTC, au moment des engagements, il faut bien nous préciser si vous vous engagez en Inter Equipe avec le nom du club porteur ou en Entente avec le nom du club porteur. Si c'est en nom propre du club, les engagements se font comme avant.

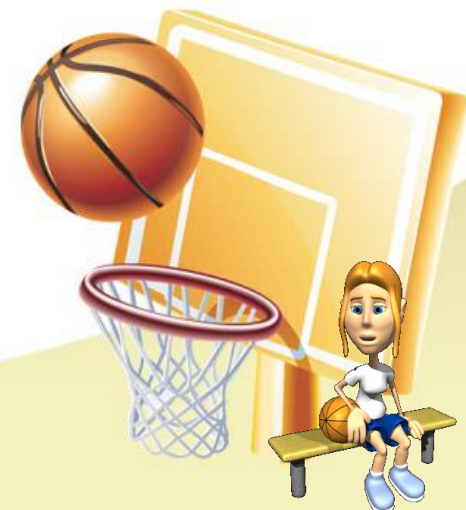
Le calendrier Départemental finalisé sera envoyé par mail à tous les clubs.





Cette saison 2023-2024, **nouvelle version « e-marque V2 »** doit être téléchargée **impérativement avant le début des championnats.**

Si le club recevant pour une raison X ou Y, n'arrive pas à ouvrir la rencontre importée sur « l'e-marque V2 » il doit faire le match en créant une rencontre V2 et transmettre au Comité la feuille de match par mail à l'adresse « **sportivecd06@gmail.com** ».





Petits rappels pour éviter des problèmes sur la V2

- Suspendre les mises à jour sur vos ordinateurs avant le commencement d'une rencontre.
- Sur l'onglet « reprendre une rencontre » il faut supprimer toutes les rencontres qui ont été déjà jouées.
- **Ne pas importer** (clic sur le ballon) vos rencontres **le jour même**, l'importation doit se faire 2 ou 3 jours avant. Cela vous permettra d'avoir les rencontres modifiées.

Nous vous rappelons que si les clubs ont besoin d'un soutien ou d'un complément d'information concernant l'utilisation de l'application « e-marque V2 », votre référent Départemental « e-marque » Mme Isabelle GUIITI se tient à votre disposition (tel : 06-59-17-11-37).



